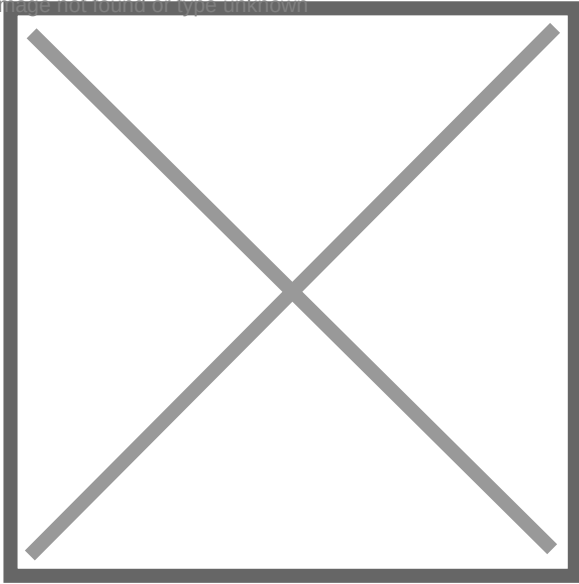


Image not found or type unknown



Droit de garde et de visite

Par **olivem971**, le **12/10/2009** à **18:07**

Bonjour,
Bonjour,
Je suis l'heureux papa d'une petite fille de 12 ans née 09/09/1997 .nje verse une pension alimentaire de 200 euros tous les mois directement sur son compte (d'un commun accord).nje n'ai pas vu ma fille depuis trois ans.nj'ai contacté un service de médiation familiale internationale ,car je suis en Guadeloupe et elle est en France Colombes. Elle n'a pas répondu.nj'ai que puis-je faire?